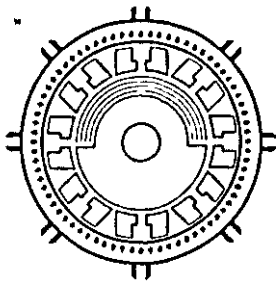




1203184601

DATE DEPOT :	2012-03-28
NUMERO DE DEPOT :	2012R031792
N° GESTION :	2009B13814
N° SIREN :	513815035
DENOMINATION :	LA FINANCIERE DE LUTECE
ADRESSE :	20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2011/11/01
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)



**FINANCIÈRE
DE LUTÈCE**
VOTRE PARTENAIRE DURABLE

Enregistré à : S I E 8 EME EUROPE-ROME POLE ENREGISTREMENT
Le 02/03/2012 Bordereau n°2012/844 Case n°10
Ext 3349
Enregistrement : 125 € Pénalités :
Total liquidé : cent vingt-cinq euros
Montant reçu : cent vingt-cinq euros
L'Agent des impôts

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 1 NOVEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le 1 novembre 2011 à 17 heures

Étaient présents :

Le président :

Mr Philippe Roux

et les associés :

Société Investissement Caraïbes SAS au capital de 37 622.00 € euros sis LD Mont Jean Marigot 97133 Saint Barthelemy représentée par son président Mr Philippe ROUX. 98 voix

Monsieur Stéphane Jacob 1 voix

Monsieur Philippe ROUX 1 voix

L'assemblée a été constituée au vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Transfert du siège social**
- **Modification statutaire**

Première résolution

Les actionnaires décident de transférer le siège social et de le fixer au :

20 Avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS

Cette résolution est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Société par Actions Simplifiées au Capital de 5.000€ - RCS Paris 513 815 035

Siège social : 20 Avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

N° Intra-Communautaire FR 7553815035/00011

RC Pro et Garantie Financière n° FN 4448 chez CNA Insurance Company Limited

RC Pro n° 120.137.202 Chez Covea Risks

Greffé du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
28 MARS 2012

N° DE DÉPOT

RO31792

09813814

Sylvain LANGLOIS
Agent Administrateur Principal
des Finances publiques

06 du 1.11.2011

PF du 1.11.2011
TB 73

Deuxième résolution

La collectivité des associés décide, comme conséquence des résolutions qui précèdent, de modifier les articles 4 des statuts, dont la nouvelle version est annexée au présent procès-verbal.

Cette résolution est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

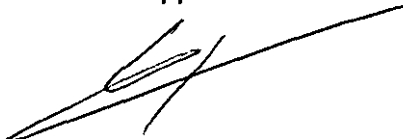
Troisième résolution

L'assemblée des associés donne tous pouvoirs au Président de la société de la société, Monsieur Philippe ROUX, ou tout mandataire qu'il se substituerait, pour accomplir l'ensemble des formalités afférentes aux décisions mentionnées ci-dessus.

Cette résolution est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

Plus rien étant à l'ordre du jour, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le président et les associés, après lecture.

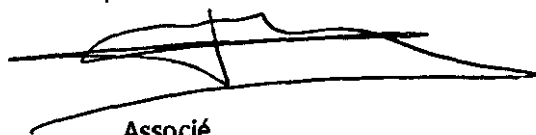
Le Président
Mr Philippe Roux



Associé
Société Investissement Caraïbes



Associé
Mr Stéphane JACOB



Associé
Mr Philippe ROUX

